



# Assemblée générale

Distr. générale  
19 février 2008  
Français  
Original : anglais

---

## Comité de l'information

Trentième session

28 avril-9 mai 2008

### Activités du Département de l'information – deuxième partie

#### Rapport du Secrétaire général

##### *Résumé*

Conformément aux dispositions de la résolution 62/111 de l'Assemblée générale, la section I du présent rapport décrit les mesures prises par le Département de l'information ces six derniers mois pour rationaliser davantage le réseau des centres d'information des Nations Unies, en particulier ceux situés dans les pays en développement, par l'établissement de partenariats, une meilleure utilisation des technologies de l'information et des communications et le renforcement des capacités. Les centres d'information des Nations Unies sont de ce fait mieux à même de faire connaître l'activité de l'ONU au public.

La section II fait le point des progrès accomplis en matière de parité linguistique sur le site Web de l'ONU, donne des renseignements supplémentaires sur les mesures nouvelles à prendre pour donner accès au site aux personnes handicapées et expose les progrès vers une gestion plus efficace des contenus affichés sur le site.

L'annexe présente le détail des coûts afférents à la diffusion des communiqués de presse du Département dans des langues autres que l'anglais et le français.



## **I. Introduction**

1. Dans sa résolution 61/121 B, l'Assemblée générale a pris acte du rapport du Secrétaire général sur les activités du Département de l'information présenté au Comité de l'information pour examen à sa vingt-neuvième session (A/AC.198/2007/4 et Corr.1) et prié le Secrétaire général de continuer à rendre compte des activités du Département à ses sessions suivantes.

2. Dans la même résolution, l'Assemblée générale a prié le Département de fournir des informations précises sur un certain nombre de ses activités. Le Bureau du Comité de l'information, qui s'est réuni en septembre 2007, a conseillé au Département de regrouper les informations demandées par l'Assemblée générale en grands thèmes et de les présenter en deux parties. Le présent document, qui constitue la deuxième partie du rapport du Secrétaire général sur les activités du Département de l'information, porte sur les activités du réseau des centres d'information des Nations Unies, d'une part, et sur le site Web de l'ONU et le degré de parité obtenu entre les langues officielles, de l'autre. Sauf indication contraire, les deux parties couvrent les activités du Département de l'information pendant la période allant de juillet 2007 à février 2008.

3. Dans la même la résolution 62/111 B, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de formuler, dans le rapport qu'il présentera au Comité de l'information à sa trentième session, des propositions, assorties d'incidences financières, en vue d'élargir les communiqués de presse au-delà des langues existantes afin de propager plus largement le message de l'Organisation des Nations Unies, tout en veillant à leur donner un caractère global et actuel, compte tenu des contraintes budgétaires. Ces propositions figurent dans l'annexe au présent rapport.

## **Section I**

### **Réseau des centres d'information des Nations Unies : pour une meilleure prestation**

#### **I. Rappel**

4. Le réseau des centres d'information des Nations Unies comprend 63 centres, services et unités d'information disséminés à travers le monde. Ces bureaux extérieurs du Département de l'information assurent des services d'information pour l'ONU dans le monde entier. Dans sa résolution 62/211 B, l'Assemblée générale a souligné l'importance du rôle joué par ce réseau pour rehausser l'image de l'Organisation auprès du public et diffuser ses messages auprès des populations locales, en particulier dans les pays en développement. Guidé par les décisions du Comité de l'information et fort des résultats obtenus ces dernières années sur le plan de la rationalisation des activités des centres d'information des Nations Unies, le Département de l'information a renforcé encore leurs activités en multipliant les partenariats avec les organismes des Nations Unies, les gouvernements, la société civile et le secteur privé, en faisant un meilleur usage des technologies de l'information et des communications, en consolidant sa présence dans les endroits essentiels par la réaffectation des ressources et le renforcement de l'effectif des spécialistes, l'objectif premier étant de se doter d'une infrastructure et d'une base

d'appui qui lui permettent de desservir mieux et plus efficacement un public de plus en plus vaste.

## II. Extension des activités d'information et établissement de nouveaux partenariats

### A. Centres d'information et équipes de pays des Nations Unies

5. En s'inspirant du Document final du Sommet mondial de 2005 (résolution 60/1 de l'Assemblée générale) et des recommandations formulées par le Groupe d'experts de haut niveau sur la cohérence à l'échelle du système en novembre 2006, les centres d'information des Nations Unies se sont employés à appuyer les équipes de pays par l'intermédiaire du Groupe de la communication des Nations Unies. Ce groupe, qui existe à présent dans plus de 80 pays, dont la plupart des pays desservis par les centres d'information, est l'outil de communication des organismes des Nations Unies. Dans la plupart des pays, les centres d'information des Nations Unies assurent le secrétariat du Groupe et jouent donc un rôle essentiel<sup>1</sup>. La création du Groupe a contribué à faire mieux connaître l'activité des équipes de pays et à rendre plus cohérente l'activité de communication au niveau des pays.

### B. Dialogue avec les médias locaux

6. Les centres d'information des Nations Unies jouent un rôle important du fait qu'ils font connaître les activités de l'Organisation à travers les médias locaux. Plusieurs d'entre eux ont conclu des accords avec les médias locaux pour qu'ils consacrent régulièrement une colonne ou une page aux sujets dont s'occupe l'ONU. Nombreux également sont ceux qui s'attachent à établir des partenariats avec les médias audiovisuels.

- **Le centre d'information d'Asunción** s'est entendu avec les grands quotidiens, comme *ABC Color*, *Última Hora* et *La Nación*, pour qu'ils publient des documents de l'ONU dans leurs pages supplémentaires consacrées à l'éducation.
- **Le centre d'information de Beyrouth** a passé un accord avec deux quotidiens libanais, *Al-Balad* et *Al-Mustaqbal*, qui publient certains documents d'information, l'un dans une page supplément ONU de son édition du dimanche et l'autre dans une demi-page intitulée « Un aperçu des Nations Unies » de son magazine bihebdomadaire.
- **Le centre d'information du Caire** rédige avec le reste de l'équipe de pays des Nations Unies en Égypte un supplément trimestriel de l'hebdomadaire *Al-Ahram* intitulé « Ma Baad Beyond ».
- **Le centre d'information de Khartoum** a négocié la publication dans *Sudan Vision*, un journal indépendant, d'extraits du *Rapport sur les pays les moins avancés, 2007* publié par la CNUCED.

<sup>1</sup> Pour plus de renseignements sur l'activité menée par le Groupe de la communication des Nations Unies au niveau des pays, voir la première partie du rapport du Secrétaire général (A/AC.198/2008/2).

- **Le centre d'information de Dar es-Salaam** produit des émissions radiophoniques en swahili qui sont diffusées sur les radios locales.
- **Le centre d'information de Moscou** a conclu des accords avec *Diplomat*, un journal russe, qui publie tous les ans au moins cinq articles ou interviews de hauts fonctionnaires ou d'experts des Nations Unies.
- **Le centre d'information de Rio de Janeiro** a passé un accord de coopération avec Empresa Brasileira Comunicação (EBC), une société publique de diffusion audiovisuelle, pour la diffusion d'émissions radio et téléproduites par l'ONU.

Encadre 1

En 2007, il y a eu en tout 22 311 articles de revues et de journaux et émissions de télé et de radio produits par l'intermédiaire des centres d'information des Nations Unies, soit 5,3 % de plus que l'année précédente.

7. Les centres d'information participent de plus en plus au développement des médias. En 2007, ils ont organisé, en coopération avec divers partenaires, 54 stages de formation à l'intention des journalistes locaux.

- **Le centre d'information de Jakarta** et le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ont organisé, en octobre 2007, une réunion de deux jours des médias et des parties prenantes sur les dimensions scientifique et politique des changements climatiques, qui visait à mieux faire comprendre aux journalistes l'importance de la Conférence sur les changements climatiques, qui est tenue du 3 au 14 décembre à Bali. Cet atelier opportun a contribué à améliorer la couverture médiatique de la Conférence de Bali en Indonésie, tant en termes de qualité que de quantité.

### C. Coopération avec la société civile

8. Les centres d'information des Nations Unies coopèrent de plus en plus souvent avec la société civile, notamment les établissements d'enseignement, pour assurer la diffusion la plus large possible dans le monde entier des informations concernant l'ONU. L'énergie créative des organisations de la société civile leur a permis de toucher de nouveaux publics et de diversifier leurs campagnes d'information sur les grandes questions dont s'occupe l'ONU. Cette coopération croissante trouve sa meilleure illustration dans le succès de la campagne « Debout contre la pauvreté et pour les objectifs du Millénaire pour le développement » de 2007. Plus de 30 centres d'information ont réussi, avec le concours de leurs partenaires de la société civile, à mobiliser plus de 43 millions de personnes dans le monde entier.

- Au **Japon**, le centre d'information de Tokyo a établi un partenariat avec l'Association de football japonaise et organisé une minute « Debout contre la pauvreté » lors du match Égypte-Japon.
- En **Australie**, le centre d'information de Canberra et l'équipe de la campagne « En finir une fois pour toutes avec la pauvreté » ont organisé sur les pelouses

du Parlement australien une manifestation à laquelle se sont joints des membres du Parlement.

- Au **Kenya**, le centre d'information de Nairobi s'est associé à 130 établissements scolaires d'Eldoret, de Bungoma, de Nakuru et de Molo pour organiser une manifestation spéciale.
- Au **Bangladesh**, le centre d'information de Dhaka et des partenaires de la société civile ont organisé une manifestation virtuelle « Debout contre la pauvreté » par SMS (textos).

#### **D. Utilisation plus systématique des bibliothèques des centres d'information des Nations Unies aux fins de documentation**

9. Pour beaucoup de centres d'information, surtout ceux qui se trouvent dans les pays en développement, la bibliothèque est un précieux outil d'information sur l'ONU. Le nombre de visiteurs des bibliothèques de centres d'information n'a cessé d'augmenter, passant de 244 420 pendant l'exercice biennal 2004-2005 à 288 862 durant l'exercice biennal 2006-2007, soit un accroissement de 18 %. Si les documents sont de plus en plus diffusés sur support électronique, beaucoup de centres d'information situés dans les pays en développement continuent à utiliser le support papier. En 2007, le Département a distribué 246 539 documents sur papier aux centres d'information des Nations Unies, 76 % desquels étaient destinés aux centres situés dans les pays en développement. Avec le concours des bibliothèques universitaires, publiques et des institutions culturelles, certains centres ont également organisé des stages de formation à l'intention des bibliothécaires locaux.

- Lors d'un séminaire de formation des bibliothécaires organisé par une organisation non gouvernementale locale, **le centre d'information de Prague** a fait un exposé sur les ressources en matière d'information à un groupe de 22 professionnels de l'information.
- **Le centre d'information de Nairobi** a facilité la formation de huit bibliothécaires venus du Libéria, dans le cadre d'un programme de renforcement des capacités, portant sur la recherche sur Internet, l'utilisation des outils informatiques en bibliothèque et l'emploi des sources de documentation en ligne.

10. En 2007, les cinq bibliothèques qui ont reçu le plus grand nombre de visiteurs étaient celles des centres d'information suivants : Ouagadougou (36 162), Lusaka (17 561), Harare (16 772), Bujumbura (13 099) et Windhoek (6 891).

#### **E. Le multilinguisme dans les activités des centres d'information des Nations Unies**

Encadré 2

##### **Les langues se portent bien**

Les centres d'information des Nations Unies traduisent et produisent des documents dans les 36 langues locales ci-après : allemand, arménien, azeri, bangla, cebuano, éwé, farsi, géorgien, grec,

guarani, hindi, hollandais, indonésien, islandais, italien, japonais, joola, kabyé, lingala, mandika, mooré, myanmarais, norvégien, ourdou, ouzbek, pulaar, polonais, portugais, sereer, sinhala, soninké, slovène, suédois, tchèque, ukrainien et wolof.

11. En produisant de la documentation en langues locales, les centres d'information peuvent toucher un public local plus large. Il peut s'agir aussi bien des publications du Département que des documents produits sur place par les organismes et centres d'information des Nations Unies. Les publications les plus fréquemment traduites sont notamment les suivantes : *Charte des Nations Unies comprenant le Statut de la Cour internationale de Justice, L'ONU en quelques mots, Charte internationale des droits de l'homme, 60 réalisations de l'ONU qui ont changé le monde et Objectifs du Millénaire pour le développement.*

12. On compte actuellement 28 centres d'information qui publient leurs propres bulletins hebdomadaires, mensuels ou trimestriels, dans les 12 langues locales suivantes : arménien, bahasa indonésien, bangla, géorgien, hindi, japonais, ourdou, ouzbek, portugais, roumain, tchèque et ukrainien. Les centres d'information ont également mis en place 29 sites Web en langues locales, outre ceux qui existent déjà dans les cinq langues officielles.

13. En octobre 2007, le centre d'information de La Paz a organisé la toute première journée « L'ONU mise en scène » en langue aymara, avec le concours de l'Université d'Aquino. Au cours de cet événement inédit, on a discuté de la démocratisation, du développement rural, des migrations, de la sécurité alimentaire et de l'égalité entre les sexes. Des responsables autochtones et des représentants des autorités municipales et de l'éducation nationale ont participé à la réunion, qui s'est déroulée entièrement en aymara, langue parlée par près de 25 % des Boliviens. C'était la première fois dans l'histoire du réseau des centres d'information des Nations Unies qu'une réunion « L'ONU mise en scène » se tenait dans une langue autochtone.

### III. Coopération au niveau régional

14. Le renforcement des centres d'information du Caire, de Mexico et de Pretoria a permis aux centres d'information de ces régions d'intensifier les échanges sur diverses questions. Ils ont ainsi élaboré des stratégies communes pour régler certains problèmes de communication, se sont partagé certaines tâches comme la traduction, ont entrepris des activités communes d'information sur certaines questions et fourni de l'aide à leurs homologues des pays limitrophes pour régler certains problèmes pratiques. Ils ont également cherché à rassembler des groupes de communication régionale pour examiner les difficultés et possibilités en matière de communication communes à tous les organismes des Nations Unies et élaborer des projets communs sur les questions les plus importantes.

- **Le centre d'information du Caire** a organisé la deuxième réunion du groupe de communication régionale des Nations Unies pour la région arabe au Caire, à la fin d'octobre 2007. Plus de 60 représentants de 27 organismes des Nations Unies y ont participé et ont examiné les mesures pratiques à prendre pour rehausser l'image de l'ONU dans le monde arabe, promouvoir la coordination

régionale des activités de communication et faire mieux connaître les objectifs du Millénaire pour le développement dans la région.

- **Le centre d'information de Mexico** préside le Groupe de communication régionale des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes, créé en juillet 2006. Il est devenu un partenaire essentiel dans certains projets de communication régionale tels que le Cadre pour la communication interinstitutions relative à la grippe aviaire et à une pandémie de grippe dans les Amériques.
- **Le centre d'information de Pretoria** appuie les 17 centres d'information des Nations Unies en Afrique subsaharienne en leur communiquant des informations sur tout, depuis les questions de fond et les séminaires des équipes de pays jusqu'aux meilleures pratiques et aux questions administratives. Dans la perspective de la Coupe du monde de 2010 qui aura lieu en Afrique du Sud, le centre d'information de Pretoria coopère avec d'autres organismes des Nations Unies pour exploiter toutes les possibilités ouvertes par cet événement et braquer les projecteurs sur les questions concernant l'ONU en Afrique subsaharienne.
- **Les services d'information des Nations Unies à Genève et à Vienne et le centre d'information de Bruxelles** ont collaboré de diverses façons, en mettant à profit leurs atouts respectifs, leurs réseaux d'information et les avantages qu'offrent les villes où ils sont implantés. Avec le concours du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, ils ont mis au point un site Web attrayant et détaillé à l'occasion du soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, appelé « Connaissez vos droits » (<http://www.knowyourrights2008.org>), qui a été lancé lors de la Journée des droits de l'homme de 2007 en trois langues (anglais, français et italien).

15. En mai 2007, le Département a organisé un atelier à l'intention du personnel de tous les centres d'information des Amériques, à São Paulo (Brésil). L'accent a été mis sur le rôle de plus en plus important que jouent les centres d'information en matière de communication au niveau des pays ainsi que sur les partenariats stratégiques et novateurs que les centres pourraient établir avec la société civile et le secteur privé. En janvier 2008, un atelier régional similaire, financé par le Gouvernement japonais, a été organisé à Bangkok à l'intention des directeurs et fonctionnaires des centres d'information en Asie et dans le Pacifique, l'objectif général étant de contribuer au développement de la région en faisant mieux comprendre les problèmes et les activités menées par l'ONU dans ce domaine et en renforçant la coopération entre les centres d'information de la région.

#### IV. Renforcement des capacités

16. Pour améliorer l'efficacité des centres d'information des Nations Unies et assurer leur participation optimale à la réalisation des objectifs de l'Organisation en matière de communications, le Département s'est employé à renforcer leurs capacités en assurant la formation de leur personnel, en améliorant l'infrastructure informatique et télématique et la connectivité et en les équipant de matériel plus performant.

## A. Formation et perfectionnement du personnel

17. Comme suite à la réaffectation des postes dans tout le réseau ces dernières années, le Département a cherché à offrir au personnel des possibilités de se perfectionner en organisant des stages de formation. En 2007, avec le concours du Département de la gestion, du Programme des Nations Unies pour le développement et d'autres bureaux, le Département de l'information a organisé 13 stages à l'intention de 66 de ses fonctionnaires sur le terrain, soit environ un quart de son personnel sur le terrain. Il s'agissait de cours d'orientation pour les nouvelles recrues, d'ateliers sur la communication et les bibliothèques et de cours sur les procédures d'achats. Deux des ateliers sur les bibliothèques ont été organisés par la Bibliothèque Dag Hammarskjöld :

- À Saint-Domingue, un atelier a été organisé en janvier 2007 pour les bibliothèques d'Amérique latine et des Caraïbes grâce à des fonds extrabudgétaires fournis par le Gouvernement de la République dominicaine;
- À Bangkok, un atelier a été organisé en novembre 2007 à l'intention du personnel des services de référence de 11 centres d'information d'Asie et du Pacifique dans les locaux de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique.

18. Le Département prévoit d'organiser vers la fin de l'année des stages de formation collectifs à l'intention du personnel d'appui administratif de ses bureaux extérieurs, ainsi que du personnel des services informatiques et télématiques de certains centres. Ces fonctionnaires devront ensuite former leurs homologues des centres d'information de pays voisins. C'est de cette façon que le Département entend utiliser au mieux les modestes ressources dont il dispose pour les activités de formation.

### Partenariat avec les jeunes

En décembre 2006, le Centre d'information des Nations Unies à Lagos a lancé, en coopération avec trois grandes organisations non gouvernementales de jeunes nigériens (Youth Action Rangers of Nigeria, Fondation Chris Ogunbajo et Professional Leaders' Forum), le projet « Service des technologies de l'information des Nations Unies – Nigéria », un stage de formation de quatre semaines sur les applications informatiques et Internet. Ce programme a bénéficié du soutien financier d'Ericsson International et de CISCO Academy. Son succès a suscité l'intérêt de la banque Zenith, l'une des grandes banques commerciales du Nigéria, qui a ouvert en 2008 à Lagos un centre de solutions informatiques où formateurs et stagiaires peuvent faire des recherches sur les questions touchant l'informatique et le développement.

## B. Développement des services Internet

19. En 2007, le Département a mis en place 26 sites Web, nouveaux et modernisés, pour les centres d'information situés dans les pays en développement, dont 16 pays d'Afrique subsaharienne. Ces sites ont été conçus par les services informatiques du



Département au Siège de l'ONU à New York et du Centre régional d'information des Nations Unies pour l'Europe occidentale à Bruxelles, avec le concours du personnel des centres en question. De ce fait, à la fin de l'exercice biennal 2006-2007, les 63 centres d'information disposent tous d'un site Web opérationnel, qui diffuse l'information dans cinq langues officielles. La création des postes d'administrateur de site, à présent tous pourvus, dans les principaux bureaux du réseau (Bruxelles, Le Caire, Mexico et Pretoria) renforcera encore l'effectif de l'équipe virtuelle d'informaticiens du Département.

20. Le Département continue d'améliorer l'infrastructure informatique et télématique des centres d'information des Nations Unies. Il procède actuellement à la mise en place d'un système d'hébergement de messageries électroniques, qui doterait tout le réseau d'adresses électroniques cohérentes et facilement identifiables, ce qui permettrait de régler les multiples problèmes associés à l'utilisation de plusieurs systèmes de messageries gérés par divers fournisseurs d'accès. En décembre 2007, le Centre d'information des Nations Unies à Lagos a été le premier à utiliser le nouveau système de messagerie électronique, qui sera étendu en 2008, avec la création d'une boîte aux lettres électronique UNIC.ORG pour tout le personnel des centres d'information du monde entier.

- Entre 2006 et 2007, le nombre de visiteurs des sites Web des centres d'information des Nations Unies a augmenté de 11 %. Quant au nombre moyen de pages consultées par mois sur tous les sites Web de centres d'information, il est passé de 34 705 581 en 2006 à 42 024 979 en 2007, soit une augmentation de 21 %.

### **C. Fourniture de nouveaux équipements aux centres**

21. En 2007, le Département de l'information a fourni de nouveaux équipements de communication à 31 centres d'information se trouvant dans des pays en développement. En centralisant les achats effectués par l'intermédiaire du Service des achats, le Département a pu faire des économies d'échelle et payer moins cher les ordinateurs de table et les appareils photo numériques, outils de travail indispensables pour les centres d'information. Le Département a également acheté des équipements de vidéoconférence pour les centres de Bruxelles, de Buenos Aires et de Mexico. Si des ressources sont disponibles, le Département prévoit d'étendre cette initiative à d'autres centres d'information à travers le monde.

22. La tendance étant à la diffusion de l'information via Internet, les centres d'information doivent disposer d'une information à jour sur l'évolution au plan international et sur les questions mondiales ainsi que sur l'équipement permettant d'accéder à cette information. Le budget alloué au Département au titre du réseau de centres d'information des Nations Unies pour 2008 est toutefois en deçà des besoins, ce qui peut l'empêcher de remplacer ou d'améliorer les équipements de communications de ses bureaux extérieurs au cours de l'exercice biennal.

## **V. Consultations avec les États Membres**

23. Sous la direction du Comité de l'information, le Département a entrepris de pousser plus avant la rationalisation des centres d'information, en étroite

collaboration avec les États Membres, en particulier les pays hôtes de centres d'information des Nations Unies. Pour les centres dont une grosse part des dépenses opérationnelles est absorbée par les frais de location et d'entretien, le Département adoptera une nouvelle approche vis-à-vis des gouvernements hôtes, l'objectif étant de mobiliser des contributions et un appui extrabudgétaires, le cas échéant, pour compléter le budget ordinaire et accroître les ressources destinées à financer les activités d'information menées auprès de la population locale.

24. Le Département a pris note de la recommandation de l'Assemblée générale faite à la section II de la résolution 62/111 B en ce qui concerne les besoins particuliers des pays lusophones ainsi que de l'offre du Gouvernement angolais d'accueillir un centre d'information pour les pays lusophones d'Afrique. Le Département est bien conscient de ces besoins, mais même sans avoir à payer des frais de location et d'entretien grâce à l'offre généreuse du Gouvernement angolais, le Département ne serait pas en mesure, avec les ressources dont il dispose, de supporter les dépenses de fonctionnement ordinaires et de personnel supplémentaire. Il convient également de noter que le Service portugais du Centre régional d'information des Nations Unies à Bruxelles approvisionne quotidiennement les bureaux se trouvant dans les pays lusophones. Même si le Département est favorable à l'idée d'étendre ses services d'information aux pays dans lesquels il n'existe pas de centre d'information des Nations Unies, encore faut-il qu'il ait les ressources pour ce faire.

## **VI. Conclusions**

25. Le Département de l'information poursuit son action visant à rationaliser le fonctionnement des centres d'information des Nations Unies, afin d'obtenir de meilleurs résultats. Il se propose à cette fin de multiplier les partenariats aux niveaux local et régional, de recourir plus largement aux technologies de l'information et des communications et d'assurer le renforcement des capacités du personnel en organisant des stages de formation et de perfectionnement. Il reconnaît l'importance des centres d'information des Nations Unies en tant qu'éléments essentiels des équipes de pays des Nations Unies ainsi que l'appui qu'ils apportent aux coordonnateurs résidents, s'agissant d'assurer la cohérence à l'échelle du système, et continue de porter son attention sur cet aspect essentiel de leurs activités. Le Département continue de favoriser une collaboration plus étroite et stratégique avec les centres d'information des Nations Unies, notamment dans le cadre de son processus de planification stratégique en matière de communications décrit dans la première partie du présent rapport (A/AC.198/2008/2).

## Section II

### **Le site Web de l'ONU : évolution et progrès récents en ce qui concerne la parité entre les langues officielles, accessibilité et gestion des contenus**

#### **I. Rappel**

26. Le Département consacre depuis sept ans le gros de ses efforts à la question complexe de réalisation de la parité entre les langues officielles sur le site Web de l'ONU. C'est également une gageure pour tous les autres bureaux qui fournissent du contenu. Les moyens concrets et le volume des ressources nécessaires pour faire ce que demande l'Assemblée générale ont été indiqués dans des rapports soumis précédemment au Comité de l'information et à la Cinquième Commission. Le Secrétaire général a traité cette question dans ses huit rapports précédents, dont celui présenté en 2007 pour examen à la vingt-neuvième session du Comité de l'information (A/AC.198/2007/3).

#### **II. Fréquentation du site Web**

27. Le site Web de l'ONU est demeuré la principale source de renseignement sur les activités de l'Organisation. Le site Web est consulté dans plus de 212 pays et territoires et plus de 1,3 million de fois par jour. Pour quantifier la fréquentation du site, le Département utilise les « visites » comme deuxième indicateur de fréquentation, outre les « pages vues ». On trouvera une explication des divers termes (visites, pages vues, accès ou appels de fichiers) aux alinéas a), b) et c) du paragraphe 5 de la section III du rapport de 2007.

28. Le site Web est diversement utilisé par les différents visiteurs. Les utilisateurs peuvent aussi bien consulter les nouvelles et d'autres pages, que télécharger les documents audio et les photos ou visualiser les vidéos, d'où la difficulté d'analyser les données sur l'utilisation du site, et les normes évoluent à cet égard. Il y a également eu des problèmes d'accès au site en raison des pannes de serveurs et d'une insuffisance de capacités et de l'incident d'août 2007, lorsqu'une partie du site Web de l'ONU a été piratée par un individu qui a réussi à entrer sur le site et à en substituer des éléments. Pour régler ce problème, on procède actuellement à la mise en place d'un système de gestion du contenu et au renforcement de la gouvernance du site Web.

29. Le tableau 1 donne le nombre de visites, de pages vues et d'appels de fichiers sur le site Web de l'ONU durant la période allant de 2003 à 2007.

Tableau 1  
**Visites, pages vues et appels de fichiers sur le site Web de l'ONU,  
 2003-2007\***

<i>Site Web de l'ONU</i>	<i>Visites</i>	<i>Pages vues</i>	<i>Appels de fichiers</i>
<b>Total annuel</b>			
2003		268 027 080	2 165 122 997
2004		337 544 975	2 331 566 302
2005	35 322 875	396 566 178	2 766 987 638
2006	49 389 245	413 891 020	–
2007	54 347 341	477 555 957	
<b>Moyenne journalière</b>			
2003		734 321	5 931 844
2004		922 254	6 370 400
2005	96 775	1 085 762	7 575 761
2006	135 313	1 133 948	–
2007	148 896	1 308 372	

30. La fréquentation du site Web est devenue plus importante en 2007, comme le montrent le nombre de pages vues, en hausse de 2,9 %, et le nombre de visites, qui s'est accru de façon spectaculaire de 10,2 % par rapport à l'année précédente. En raison de certaines pratiques, comme la mise en cache des pages, les chiffres cités plus haut peuvent ne pas refléter la réalité. La fréquentation a été inégale selon les langues. Les sites qui ne sont pas en anglais connaissent l'augmentation la plus forte, avec un accroissement moyen de 28,6 % du nombre de pages vues en 2007. Le site en russe enregistre la plus grosse augmentation du nombre de pages vues, tandis que le site en chinois enregistre la plus forte augmentation du nombre de connexions. Sur le site en anglais, le nombre de pages vues a en fait diminué de 3,7 % mais le nombre de connexions a augmenté de 3,9 %, ce qui veut dire que les visiteurs sont plus nombreux à se connecter au site mais que chacun d'eux consulte moins de pages. Il ressort d'une analyse des pages d'entrée et de sortie que beaucoup de visiteurs vont directement aux pages qui les intéressent sans passer par la page d'accueil, soit en les mettant en signets soit en y accédant au moyen des liens du moteur de recherche. Pour ce qui est des sites en arabe, en espagnol, en français et en russe, le nombre des connexions a moins augmenté que le nombre des pages vues, à l'inverse des sites en chinois et en anglais.

\* Des problèmes de serveurs ont fait qu'il n'y a pas de statistiques pour un certain nombre de jours. Pour en donner l'estimation la plus exacte possible, on a extrapolé la moyenne des jours précédant et suivant les jours manquants.

Tableau 2  
**Augmentation du nombre de pages vues et de visites sur le site Web  
 de l'ONU selon la langue de consultation, 2005-2007**

	<i>Anglais</i>	<i>Arabe</i>	<i>Chinois</i>	<i>Espagnol</i>	<i>Français</i>	<i>Russe</i>	<i>www.un.org</i>
<b>Pages vues</b>							
2005	318 133 891	10 178 618	18 433 275	19 678 662	18 267 863	11 873 869	396 566 178
2006	365 400 934	12 346 648	24 203 023	24 540 017	21 065 351	16 335 047	463 891 020
2007	359 577 065	14 200 141	29 682 917	26 736 220	29 177 415	25 833 875	477 838 460
2007 vs 2006 (pourcentage)	-1,5	+15,1	+22,6	+8,9	+38,5	+58,1	+3,0
<b>Visites</b>							
2005	21 359 071	1 542 110	2 411 103	4 678 096	3 766 316	1 566 179	35 322 875
2006	28 737 205	2 445 858	4 085 582	6 605 301	4 596 119	2 919 180	49 389 245
2007	30 994 223	2 592 544	5 589 997	6 898 148	5 592 887	3 798 964	54 425 657
2007 vs 2006 (pourcentage)	+7,8	+6,1	+ 36,8	+4,4	+21,7	+30,1	+10,2

### III. Ajout de nouvelles pages au site Web

31. De nets progrès ont été faits en ce qui concerne l'ajout de nouvelles pages au site Web. Cependant, vu qu'un beaucoup plus grand nombre de pages sont affichées en anglais et que les bureaux continuent d'ajouter des pages dans cette langue, il y a toujours plus de pages créées en anglais que de pages ajoutées dans les autres langues. Malheureusement, cela signifie que l'objectif de parité entre les langues reste difficile à atteindre. Dans certains domaines, les progrès ont été réguliers et les rubriques d'information clefs du site Web, les nouvelles, par exemple, qui sont l'une des plus consultées, ont beaucoup contribué à accroître le multilinguisme du site.

32. Étant donné que le site Web de l'ONU est décentralisé, plus de 143 bureaux affichant directement des documents sur le site, toutes les pages ne sont pas traitées ou gérées par le Département de l'information. Par l'intermédiaire de la Section des services Web, il traite la plus grande partie des pages affichées dans des langues autres que l'anglais et le français mais, actuellement, les pages ajoutées par chacun des autres bureaux ne sont pas comptabilisées car cela représente un travail considérable qui devra être fait au niveau de chaque bureau. Les États Membres ont reconnu qu'il incombait aux différents départements auteurs d'afficher le contenu de leur site Web dans les langues officielles. Le Département de l'information a cherché à promouvoir activement le multilinguisme sur le site Web de l'ONU dans l'ensemble du Secrétariat, au niveau bilatéral avec les bureaux auteurs.

33. Il se tient en rapport avec les bureaux auteurs à qui il fournit des conseils et des services de gestion de projet pour les nouveaux sites créés dans d'autres langues, notamment la Commission de la consolidation de la paix, le Bureau du Représentant du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés et le secrétariat du Conseil économique et social. Cependant, la capacité qu'il a de gérer un grand nombre de ces activités est limitée dans la mesure où cela ne doit pas l'empêcher pour autant d'accomplir son travail dans d'autres domaines du site qui

relèvent directement de sa responsabilité. En outre, le manque d'espace et de matériel freine l'allure à laquelle cette initiative peut être menée à bien.

34. Le tableau 3 ci-après montre le nombre de pages créées et le nombre de pages mises à jour en 2007 par la Section des services Web du Département de l'information.

Tableau 3

**Pages créées et pages mises à jour en 2007 par la Section des services Web du Département de l'information**

	<i>Anglais</i>	<i>Arabe</i>	<i>Chinois</i>	<i>Espagnol*</i>	<i>Français</i>	<i>Russe</i>
Pages créées	2 024	2 085	2 568	2 083	2 126	2 101
Pages mises à jour	5 121	4 525	5 680	10 730	4 642	5 414

\* Le nombre de pages mises à jour pour le site espagnol est très élevé car l'Unité chargée de l'espagnol a bénéficié des services de nombreux volontaires et stagiaires dans l'année.

#### **IV. Partenariat avec des établissements universitaires**

35. Les accords passés avec des universités qui fournissent des traductions à titre gracieux ont permis d'ajouter 2 552 pages en chinois, espagnol et russe sur le site Web. L'Université de Zhejiang (Chine) a fourni 400 pages de traduction en chinois et l'Université linguistique d'État de Minsk a traduit 259 pages en russe. Mais c'est de loin l'Université de Salamanque (Espagne) qui en a fourni le plus grand nombre en confiant à deux équipes de professeurs et d'étudiants 1 893 pages de traduction vers l'espagnol. Les documents traduits concernaient notamment les droits de l'homme, les affaires humanitaires, le vieillissement, l'énergie, les enfants, l'éducation, le Cyberschoolbus et les opérations de maintien de la paix. La qualité de la traduction était satisfaisante au début mais elle a été améliorée à l'issue de plusieurs révisions lorsque les étudiants se sont familiarisés avec l'Organisation et sa terminologie. Les révisions que le Département de l'information effectue restent nécessaires et sont très importantes en vue d'assurer l'exactitude de la traduction. En outre, les textes traduits doivent être formatés et relus.

36. Le Département continue de chercher à s'assurer le soutien d'un établissement d'enseignement supérieur qui ferait les traductions en arabe à titre gracieux. À ce sujet, la contribution des États Membres à la prise de contact serait extrêmement précieuse. Le Département n'a pas cherché à conclure d'accord de traduction externe pour le français car de nombreuses pages sont affichées en français sur le site de l'ONU étant donné que de nombreux bureaux ou départements du Secrétariat, y compris le Département de l'information, créent et mettent à jour leur contenu en français.

Tableau 4

**Nombre de pages traduites reçues et traitées en 2007 dans le cadre d'accords de traduction à titre gracieux conclus avec des universités**

	<i>Chinois</i>	<i>Espagnol</i>	<i>Russe</i>
Pages créées	400	1 893	259

**V. Réalisation de l'objectif de la parité**

37. En 2006, l'Assemblée générale a dégagé quatre nouveaux postes d'administrateur au profit de la Section des services Web en vue de créer les différentes unités linguistiques. Parallèlement, au paragraphe 66 de sa résolution 61/121 B, elle a demandé que d'autres tâches soient accomplies comme, par exemple, assurer l'accès des personnes handicapées à toutes les pages créées et mises à jour. Cela a fait que l'effet attendu de ces nouveaux postes n'a pas été entièrement obtenu car il a fallu consentir des efforts supplémentaires pour s'acquitter des nouvelles tâches. Les nouveaux postes ont été pourvus et ceux qui sont ainsi devenus vacants sont en passe de l'être.

38. Pour que le site Web reste actuel et utile, il faut procéder à des mises à jour et à des révisions quotidiennes. Cela rend l'objectif de la parité encore plus compliqué à atteindre. Le tableau 3 ci-après montre l'étendue des tâches dont la Section des services Web est chargée. Il est donc indispensable d'y affecter des ressources pour mettre à jour les pages dans toutes les langues officielles, mais cela ralentit l'allure à laquelle les pages nouvelles peuvent être traitées. Il importe de noter que, naturellement, créer de nouvelles pages demande plus de travail que mettre à jour celles qui existent.

39. Depuis 2004, il est possible d'accéder sur le site Web de l'ONU aux documents officiels dans toutes les langues officielles mais cela ne constitue que l'un des aspects du travail qui permettra d'atteindre l'objectif de la parité. D'autres efforts vers la parité sont centrés aussi sur la Bibliothèque-Maison du savoir Dag Hammarskjöld, où l'on veille à ce que les documents officiels soient intégralement indexés et qu'on puisse y accéder par le Système de diffusion électronique des documents Sédoc comme par le Système d'information bibliographique de l'ONU. Le Sédoc permet d'effectuer des recherches dans les documents, par sujet, dans les six langues officielles, à l'aide du Thésaurus UNBIS. Le site de l'ONU comporte des liens vers l'un et l'autre systèmes.

40. La Bibliothèque-Maison du savoir Dag Hammarskjöld continue de développer ses produits Web afin d'offrir un accès équitable aux informations et aux savoirs de l'ONU dans les six langues officielles de l'Organisation. En collaboration avec la Bibliothèque de l'Office des Nations Unies à Genève, elle continue le programme de numérisation rétrospective, surtout pour les documents du Conseil de sécurité. Les documents sont scannés, traités pour permettre la recherche en mode intégral et affichés sur le Sédoc – le tout dans les six langues officielles.

41. Le Département œuvre également au multilinguisme du site de l'ONU en continuant de s'employer à améliorer les éléments multimédias qui y figurent à l'intention d'un public mondial de plus en plus nombreux. Des émissions

radiophoniques dans les six langues officielles, auxquelles s'ajoutent d'autres langues comme le swahili et le portugais, continuent à développer le multilinguisme du site et sont accessibles tant aux auditeurs qu'aux responsables de la programmation qui peuvent les télécharger.

42. La diffusion en direct sur le Web, désormais accessible dans la langue d'origine des orateurs ainsi qu'en anglais, est devenue un outil important, autre moyen donc d'améliorer au quotidien le multilinguisme du site. Les sites Web créés par le réseau de centres d'information des Nations Unies offrent des informations en 28 langues autres que les langues officielles. Si on cherche à développer le multilinguisme sur le site Web, c'est pour assurer un accès plus large, pour tous les peuples du monde, aux informations qui concernent l'Organisation et les améliorations techniques apportées au site sont un moyen vital d'y parvenir, de même que les progrès accomplis dans certains domaines comme l'amélioration de l'accès des personnes handicapées.

## **VI. L'accessibilité et le site Web de l'ONU**

43. Le Département de l'information cherche activement à rendre le site Web accessible aux personnes handicapées, y compris à celles qui présentent des incapacités visuelles et auditives, en vue de diffuser des informations concernant l'ONU et ses activités au plus grand nombre. Tous les nouveaux projets Web sont conçus conformément aux normes du World Wide Web Consortium, les seules à l'heure actuelle qui soient reconnues dans le monde entier. Le travail supplémentaire requis pour créer de nouvelles pages et les valider en fonction de ces normes a entraîné une augmentation du temps de production d'au moins 20 %. La création du site Web du Secrétariat de la Convention relative aux droits des personnes handicapées a fourni une occasion d'améliorer les procédures de test de l'accessibilité. Ce site a été testé par un spécialiste du Royal National Institute of Blind People (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) et par un groupe d'utilisateurs de programmes de lecteurs d'écran.

44. Dans la mesure où les ressources le permettent, les pages antérieures sont corrigées pour les rendre accessibles. Il faut plus de temps pour repérer et surmonter les obstacles à l'accès des personnes handicapées dans les pages existantes que pour créer de nouvelles pages accessibles. Le Département a continué de s'employer à faire mieux connaître le problème afin que l'accessibilité soit prise en compte dès le début d'un projet.

45. En adoptant, le 13 décembre 2006, la Convention relative aux droits des personnes handicapées (résolution 61/106), l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'appliquer progressivement des normes et des directives relatives à l'accessibilité des installations et des services de l'ONU. En vue d'aider les départements et les bureaux dans tout le Secrétariat à produire des pages Web accessibles, une équipe spéciale a été chargée d'élaborer des normes et des procédures pour la création et la mise à jour de sites Web accessibles. Ces normes seront promulguées par l'intermédiaire du Groupe de travail sur les normes du Conseil de l'informatique et de la télématique.



## VII. Le système de gestion des contenus et la gouvernance du site Web

46. Dans la section VI du rapport de 2007 (A/AC.198/2007/3), il est indiqué, dans le détail, qu'il faut se doter d'un système de gestion des contenus fiable et sûr. Un dispositif de gouvernance exploitable va de pair avec un système de gestion des contenus adapté aux besoins de l'Organisation. Le Département continue de travailler en étroite coopération avec la Division de l'informatique du Département de la gestion en vue de l'achat d'un système de gestion des contenus Web. L'année dernière, il a participé à un exercice d'évaluation et à la validation d'un système de gestion des contenus qui fait partie d'un Système de gestion intégrée des contenus.

47. La gouvernance du site Web pourra être nettement améliorée quand un système de gestion des contenus aura été mis en place, dans le cadre duquel un modèle centralisé assurerait la stratégie de communication externe de l'Organisation et imposerait des paramètres de présentation précis. Un système de gestion des contenus permet aussi, du fait que le contenu est séparé de la présentation, de présenter le même contenu sous différentes formes selon les différents contextes. Le système de gestion des contenus faciliterait la stratégie de communication externe de l'Organisation et simplifierait la gestion des contenus mais il aiderait également à créer et à publier des pages dans les six langues officielles; il permettrait d'améliorer l'accès à toutes les ressources du site pour les personnes handicapées, assurerait l'intégrité des contenus en éliminant les doublons et en permettant un contrôle plus strict de la version affichée, faciliterait le respect de règles strictes de gestion des contenus à conserver et permettrait de se conformer aux normes de sécurité et de confidentialité des données, d'établir une procédure officielle d'organisation des contenus et des normes pour leur affichage, leur examen et leur approbation permettant de réduire les erreurs et d'en préserver l'intégrité et la qualité, de créer à l'avance des modèles pour les types de contenu les plus courants, d'accroître la productivité des créateurs de contenu et du personnel d'appui technique et, enfin, d'offrir et de gérer de nombreux contenus multimédias.

48. Un dispositif de gouvernance cohérent pourra être mis en place à mesure que des documents sont intégrés dans le nouveau système. Il reste difficile de mettre en place un système global de gestion et de gouvernance cohérentes du site Web public qui offre aux différents services auteurs la latitude et la créativité suffisantes pour répondre aux attentes d'un public donné, qu'il s'agisse de responsables gouvernementaux, des médias, des milieux universitaires, de la société civile ou du grand public, tout en préservant une infrastructure unifiée, une présentation uniforme et une stratégie de communication externe homogène et en respectant simultanément l'impératif de production de documentation dans toutes les langues officielles et les critères d'accessibilité. Afin d'y parvenir, le Département collabore étroitement avec le Directeur général de l'informatique et la Division de l'informatique en vue d'associer l'installation d'un système de gestion des contenus à l'adoption d'un système de gouvernance plus fiable. Il travaillera en étroite collaboration avec d'autres bureaux et départements auteurs en vue de mettre au point un tel système permanent dans le courant de 2008.

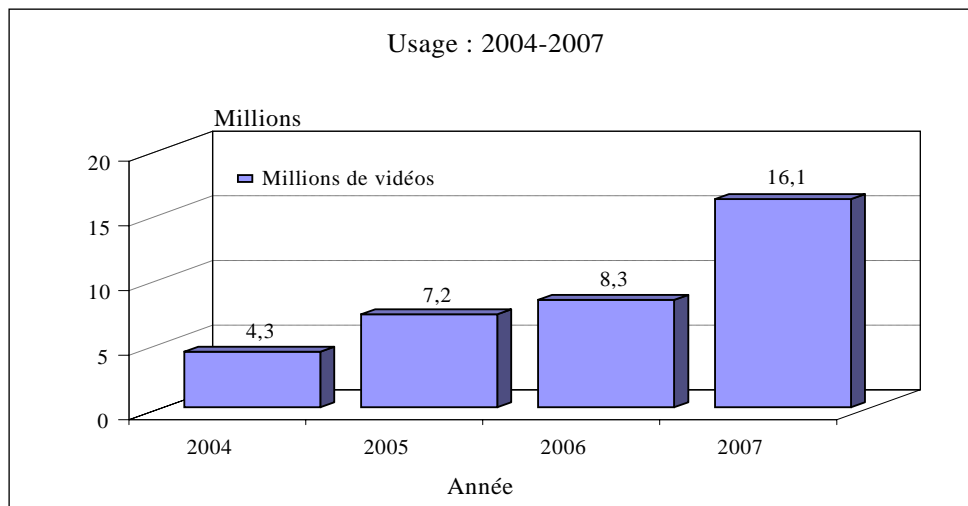
49. Un logiciel de gestion intégrée des contenus a été choisi et un contrat a été signé avec un fournisseur de licences, de formation et de certains services d'appui technique. Les incidences financières de la mise en place de ce système ont été présentées par le Département de la gestion dans un rapport du Secrétaire général

(A/62/510). Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné et approuvé la proposition de financement qui doit être examinée par la Cinquième Commission. L'Organisation ne pourra procéder à l'installation du nouveau système qu'une fois son financement approuvé. En attendant, la Division de l'informatique et le Département de l'information ont trouvé un logiciel libre de gestion des contenus qui pourrait être retenu comme solution à court terme permettant d'entreprendre la gestion du changement et de régler les questions urgentes. Sur la base d'un projet commun visant à mettre en place cette solution à court terme, 10 fonctionnaires de quatre départements ont reçu une formation et les conditions préalables à l'installation du système ont été réunies. Le cadre de ce projet à court terme et la rapidité avec laquelle il sera mis en place sont fonction des ressources dont disposeront le Département de l'information et la Division de l'informatique.

## VIII. Diffusion en direct sur le Web

La diffusion en direct sur le site Web de l'ONU, service offert depuis 2001 par le Département de l'information, est un outil de communication de portée mondiale qui permet de réaliser des économies. Il permet de diffuser quotidiennement, en direct et à la demande, les réunions de l'ONU : séances du Conseil de sécurité ou de l'Assemblée générale, réunions du Conseil économique et social ou du Conseil des droits de l'homme, points de presse, conférences et autres réunions tenues au Siège ou grandes conférences organisées hors Siège par les Nations Unies. Il offre à un public mondial un accès en temps réel aux délibérations des États Membres et des archives audiovisuelles de leurs vues sur diverses questions, contribuant ainsi à faire mieux connaître le travail de l'Organisation. Il permet également de promouvoir les valeurs fondamentales de l'Organisation que sont la transparence et l'objectivité. En 2007, ce service a permis la diffusion en direct et à la demande de plus de 2 200 réunions. La même année, des spectateurs de 198 pays et territoires ont vu plus de 16,1 millions de vidéos (en direct ou archivées).

### Diffusion en direct sur le site Web de l'ONU



51. La montée en flèche du nombre de spectateurs dans le monde montre à quel point la diffusion sur le Web est efficace et le Département cherche des moyens de renforcer sa capacité dans ce domaine en vue d'accroître la production et la distribution de vidéos sur le Web et de répondre à la forte demande constatée tant au Siège que dans d'autres lieux d'affectation tels que Genève. En 2007, l'équipe chargée de la diffusion sur le Web a retransmis, en direct et à la demande, les quatre sessions du Conseil des droits de l'homme tenues à Genève. En 2007, ce service a été financé par les contributions volontaires des États Membres. Le 8 décembre 2006, le Conseil des droits de l'homme a adopté sa décision 3/104<sup>2</sup>, où il a demandé la retransmission périodique sur le Web de toutes ses sessions à venir. Le Département devra avoir recours aux contributions volontaires des États Membres pour assurer la retransmission complète et ininterrompue de toutes les sessions, faute de quoi il faudra réduire la retransmission des sessions du Conseil et des réunions tenues au Siège si le personnel envoyé à Genève n'est pas remplacé.

52. Outre les sessions du Conseil des droits de l'homme, la Conférence sur le changement climatique tenue à Bali en décembre 2007 a été retransmise en direct et à la demande. De plus, en vue de répondre aux impératifs de multilinguisme, le Département cherche des moyens d'étendre ses services de diffusion sur le Web aux six langues officielles, dans la mesure du possible.

## IX. Autres questions

53. Le Département continue à utiliser du personnel d'appoint pour améliorer le site Web. Il tient à ce propos à remercier le Gouvernement français d'avoir détaché un expert associé pour l'amélioration du site en français. Il continue à utiliser le plus possible les services de stagiaires non rémunérés et de bénévoles qualifiés, en appoint à l'activité de son propre personnel.

54. Il poursuit son étroite collaboration avec la Division de l'informatique en vue de s'assurer que tous les logiciels employés par les auteurs de contenu Web permettent d'utiliser des caractères latins et non latins et des systèmes d'écriture bidirectionnels. Le Département a d'ailleurs participé à un groupe de travail chargé de conseiller la Division de l'informatique dans ce domaine.

55. La distribution des nouvelles par courrier électronique, qui a été couronnée de succès pour le Centre de nouvelles de l'ONU en anglais et en français, s'est récemment heurtée à de graves problèmes. Ce service sera étendu aux autres langues une fois qu'un système plus résistant et plus fiable, à même de traiter toutes les langues, aura été acheté. Comme solution de rechange, le Département continue d'étudier avec la Division de l'informatique la possibilité de régler les problèmes techniques en interne mais il envisage également le recours à des solutions d'hébergement externes, éventuellement financées par des fonds extrabudgétaires, ce qui accroîtrait le montant des crédits demandés.

<sup>2</sup> Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-deuxième session, Supplément n° 53* (A/62/53), chap. II.B.

## **X. Conclusions**

56. Le Département a continué de s'employer à atteindre l'objectif de la parité entre les langues officielles sur le site Web, tout en assurant l'accès des personnes handicapées aux ressources du site et en améliorant la gestion du contenu du site. Il a été en mesure d'accroître le volume de documentation nouvelle affichée sur le site et de réaliser les mises à jour et actualisations nécessaires, mais jusqu'à un certain point seulement, ayant dû travailler à rendre le site accessible aux personnes handicapées, comme il y est désormais tenu, et à le sécuriser pour éviter le piratage des données. Il a donc fait porter l'essentiel de ses efforts sur les domaines clés qui sont le plus consultés, non seulement sur les pages nouvelles de texte mais aussi sur la diffusion en direct sur le Web et les documents audiovisuels et photographiques, qui contribuent tous au renforcement du multilinguisme et de l'accessibilité du site de l'ONU.

57. Préservant un bon équilibre entre la nécessité de garantir l'accès au site et celle de bien en gérer les contenus, le Département s'efforce d'élargir et de diversifier constamment son audience dans toutes les régions du monde.

## Annexe

### Communiqués de presse dans d'autres langues officielles

1. La Section des communiqués de presse du Département est actuellement chargée d'établir les comptes rendus *in extenso* des réunions et conférences intergouvernementales dans les deux langues de travail de l'Organisation, l'anglais et le français. Elle établit également le compte rendu des conférences de presse, y compris du point de presse de midi effectué par le porte-parole du Secrétaire général, et publie la version intégrale des déclarations, allocutions et autres messages du Secrétaire général dans ces deux langues.

2. En vue d'étendre la diffusion aux quatre autres langues officielles de l'Organisation, plusieurs possibilités ont été examinées : reproduire la diffusion intégrale telle qu'elle a lieu actuellement en anglais et en français; procéder à une diffusion partielle, soit en diffusant uniquement les réunions des principaux organes, soit en adaptant la diffusion de l'anglais ou du français pour certaines réunions; ou traduire de l'anglais ou du français dans les autres langues. Quelle que soit la méthode retenue, il faudra disposer de ressources complémentaires et recourir à un mode différent de dotation en effectifs.

3. Si l'on choisit de ne pas procéder à la diffusion intégrale telle qu'elle est assurée actuellement en anglais et en français par la Section des communiqués de presse, il y aura forcément un délai dans la publication des versions des communiqués de presse dans les autres langues ou bien la diffusion sera moins exhaustive. Dans certains cas, comme dans celui de la diffusion partielle assurée par un petit groupe de fonctionnaires, il se pourrait que l'on puisse assurer la finalisation et livraison du produit dans la même journée. Cependant, dans le cas des autres solutions, à savoir traduction intégrale ou partielle ou adaptation, il faudra s'attendre à un délai de 24 heures au moins.

#### **Possibilités de diffusion des communiqués de presse de l'ONU dans chacune des autres langues officielles**

##### *Solution I : reproduction de la diffusion intégrale*

4. Il faudra pour cela multiplier la couverture actuelle des séances, réalisée en anglais et en français, par le nombre de langues supplémentaires dans lesquelles le communiqué sera également établi. Il s'agirait de couvrir, déclaration par déclaration, chaque séance intergouvernementale publique et d'établir un communiqué de presse final qui serait diffusé dans les deux heures suivant la fin de la réunion. Les déclarations du Secrétaire général et le compte rendu des conférences de presse, y compris le point de presse de midi, seraient également publiés le même jour. Pour chaque langue supplémentaire, les ressources nécessaires seraient les suivantes :

2 éditeurs de la classe P-4;

1 attaché de presse de la classe P-3;

1 attaché de presse de la classe P-2;

6 attachés de presse au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) dans le cadre d'un engagement de durée déterminée (P-2);

4 agents du personnel d'appui de la classe G-5/6 (Autres classes);

12 autres attachés de presse de la classe P-2 pour la durée de la session de l'Assemblée générale;

4 autres membres du personnel d'appui de la classe G-5/6 (Autres classes) pour la durée de la session de l'Assemblée générale.

5. Si le Comité approuve cette solution, le montant approximatif des ressources nécessaires s'élèvera à 7,2 millions de dollars par an au titre de l'établissement des communiqués de presse dans les quatre autres langues officielles.

*Solution II : diffusion partielle*

6. Il y a deux possibilités de diffusion partielle :

a) Établissement des comptes rendus des séances **des principaux organes uniquement** : le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale et le Conseil économique et social, en excluant les organes subsidiaires et les grandes commissions de l'Assemblée générale. Les communiqués de presse seraient complets et diffusés le jour même. Le montant estimatif des ressources figurant ci-après se fonde sur le nombre moyen de séances tenues par ces organes les années précédentes. En 2007, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale et le Conseil économique et social ont tenu 295 séances. La dotation en effectifs nécessaires pour mettre en œuvre cette solution est la suivante :

Un éditeur de la classe P-4;

Un attaché de presse de la classe P-3;

Un attaché de presse de la classe P-2;

Un correcteur d'épreuves ou assistant d'édition (Autres classes);

Des fonds au titre du personnel temporaire en vue de remplacer les éditeurs, les attachés de presse et le personnel d'appui en congé ou absent pour raisons médicales (estimation sur 2 mois);

Un attaché de presse temporaire (P-3) pour la durée de la session principale de l'Assemblée générale (3,5 mois);

Un attaché de presse temporaire (P-2) pour la durée de la session principale de l'Assemblée générale (3,5 mois);

Un correcteur d'épreuves ou assistant d'édition temporaire pour la durée de la session principale de l'Assemblée générale (3,5 mois).

7. Si le Comité approuve cette solution, le montant approximatif des ressources nécessaires s'élèvera à 1,9 million de dollars par an au titre de l'établissement des communiqués de presse dans les quatre autres langues officielles.

b) Établissement des comptes rendus de **certaines séances** du Conseil de sécurité, de l'Assemblée générale et des grandes commissions, ainsi que des conférences de presse, l'éditeur hors classe devant déterminer au jour le jour quelles séances seraient couvertes en fonction des effectifs disponibles. Cela permettrait que les communiqués de presse concernant certaines séances et activités soient diffusés le jour même bien que la couverture des séances soit limitée. Une estimation de la

dotation en effectifs nécessaire par langue pour mettre en œuvre cette solution serait la suivante :

Un éditeur de la classe P-4;

Un attaché de presse de la classe P-3;

Un correcteur d'épreuves ou assistant d'édition (Autres classes);

Des fonds au titre du personnel temporaire en vue de remplacer les éditeurs, les attachés de presse et le personnel d'appui en congé ou absent pour raisons médicales (estimation sur 2 mois);

Un attaché de presse temporaire (P-3) pour la durée de la session principale de l'Assemblée générale (3,5 mois);

Un attaché de presse temporaire (P-2) pour la durée de la session principale de l'Assemblée générale (3,5 mois);

Un correcteur d'épreuves ou assistant d'édition temporaire pour la durée de la session principale de l'Assemblée générale (3,5 mois).

8. Si le Comité approuve cette solution, le montant approximatif des ressources nécessaires s'élèvera à 2 millions de dollars par an au titre de l'établissement des communiqués de presse dans les quatre autres langues officielles.

*Solution III : adaptation*

9. Un petit groupe de personnel rattaché à la Section des communiqués de presse adapterait (en résumant les éléments essentiels) dans les autres langues officielles les communiqués de presse exhaustifs établis en anglais ou en français. Il ne serait procédé à l'adaptation qu'une fois les versions anglaise ou française établies et le texte ne serait donc pas diffusé le jour même dans les autres langues officielles. Pour compenser le manque d'exhaustivité, les adaptations comporteraient des liens vers les documents pertinents dans les autres langues officielles. La dotation en effectifs estimative serait la suivante :

Un éditeur de la classe P-4;

Un attaché de presse de la classe P-3;

Un correcteur d'épreuves ou assistant d'édition (Autres classes);

Des fonds au titre du personnel temporaire en vue de remplacer les éditeurs, les attachés de presse et le personnel d'appui en congé ou absent pour raisons médicales;

Deux attachés de presse temporaires pour la durée de la session principale de l'Assemblée générale (3,5 mois);

Un correcteur d'épreuves ou assistant d'édition temporaire pour la durée de la session principale de l'Assemblée générale (3,5 mois).

10. Si le Comité approuve cette solution, le montant approximatif des ressources nécessaires s'élèvera à 2 millions de dollars par an au titre de l'établissement des communiqués de presse dans les quatre autres langues officielles.

*Solution IV : traduction et affichage dans les 24 heures au moins*

11. Le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences serait chargé de la traduction, dont la version finale pour chaque langue supplémentaire serait révisée et éditée dans une certaine mesure par le personnel du Département de l'information.

12. Le Département de l'information suppose que l'on aurait recours à la traduction contractuelle par l'intermédiaire du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences bien qu'actuellement aucun engagement n'ait été pris en ce sens et que des discussions devront avoir lieu si l'Assemblée générale optait pour cette solution. Le Groupe de la traduction contractuelle paie les traducteurs externes de 125 à 230 dollars pour 1 000 mots, selon la complexité et l'urgence du texte et l'expérience du traducteur. Il se pourrait qu'à l'avenir on puisse négocier une nouvelle structure de tarifs si un certain volume de travail est garanti aux traducteurs indépendants, même si pour l'instant ce type d'arrangement n'est pas en place.

13. En 2007, la section chargée d'établir les communiqués en anglais a produit 1 810 communiqués de presse, soit 9 753 pages. Vu la structure actuelle des tarifs et selon les estimations fournies par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, le coût de traduction des communiqués de presse serait de 731 475 à 1 345 000 dollars par an et par langue. La traduction du point de presse quotidien de midi représenterait 2 087 pages, soit de 156 525 à 288 006 dollars par an et celle des autres points de presse coûterait de 48 750 à 89 700 dollars par an. Ainsi, le coût total de la traduction des communiqués établis par la Section des communiqués de presse serait de 936 750 à 1 723 000 dollars par an pour une langue et de 3 747 000 à 6 894 000 dollars par an pour quatre langues. On s'emploierait à fournir les traductions dans les 24 heures suivant une réunion mais ce délai ne pourrait être garanti systématiquement.

14. Les communiqués traduits devraient ensuite être imprimés et affichés sur le site Web et il est envisagé qu'un agent des services généraux (Autres classes) par langue soit chargé de ce travail, à un coût de 333 696 dollars pour les quatre langues. Le coût de la traduction pourrait être réduit en limitant ce service à certaines réunions, éventuellement celles des principaux organes, de même que dans la solution de diffusion partielle. Si le Comité approuve cette solution, le montant estimatif des ressources nécessaires sera de 4,1 à 7,2 millions de dollars par an au titre de l'établissement des communiqués de presse dans les quatre autres langues officielles.

**Autres questions**

15. Quelle que soit la solution retenue, il faudrait prévoir des dépenses supplémentaires au titre du matériel, des locaux, du téléphone et d'autres services à l'intention du personnel chargé de produire les versions des communiqués de presse dans les quatre autres langues. En outre, notamment dans le cas des solutions qui supposent d'établir les communiqués de presse en direct dans les autres langues, il convient de noter que l'agencement des salles de conférence a été conçu pour accueillir une seule équipe de quatre attachés de presse : deux travaillant en anglais et deux en français. Le problème serait encore compliqué par le fait que dans le Plan-cadre d'équipement, quatre postes de travail/bureaux sont prévus dans les salles de conférence pour couvrir les besoins du Département de l'information en ce qui concerne l'établissement des communiqués de presse. Ainsi, pour toute solution



qui suppose d'établir en direct les communiqués de presse dans les salles de conférence, il faudrait prévoir d'y installer quatre à huit postes de travail supplémentaires (un ou deux par langue officielle supplémentaire), ce qui serait extrêmement difficile à l'heure actuelle et supposerait de modifier le Plan-cadre ou d'établir les communiqués de presse à distance à l'aide d'une connexion audiovisuelle interne.

16. Si le Comité décide de retenir l'une des solutions décrites ci-dessus, conformément à l'article 153 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, un état des incidences sur le budget-programme récapitulant les dépenses prévues lui sera présenté avant qu'elle ne prenne sa décision.

---